

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



REVUE FINANCIÈRE

4^e trimestre 2024

Engagés dans une mise en oeuvre disciplinée

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

28 février 2025



Avertissement

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, aux perspectives d'affaires dans diverses régions, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux discussions en cours afin de conclure des contrats de vente d'électricité (CAÉ) corporatifs en France et au Royaume-Uni, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « ratio de réinvestissement », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024 de Boralex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



PATRICK DECOSTRE

Président et chef de la direction

Faits saillants

- Résultats financiers sous pression au T4-2024, dû aux conditions défavorables dans l'éolien et l'hydroélectricité.
- Résultat d'exploitation de 226 M\$ (267 M\$ en combiné¹) pour l'exercice 2024. BAIIA(A)¹ de 581 M\$ (670 M\$) pour l'exercice 2024, une hausse de 3 M\$ (baisse de 5 M\$) sur 2023.
- Niveau record de 1,2 milliards de dollars de financements clôturés en 2024
- Maintien d'un bilan solide avec 592 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie et plus de 520 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés¹ au 31 décembre 2024.
- Interconnexion du projet éolien Limekiln (106 MW) au Royaume-Uni en février 2025 et mise en service complète prévue début avril.
- Finalisation des travaux du projet Apuiat au Québec (200 MW au total, 100 MW part Boralex) avec une mise en service prévue dans le premier semestre de 2025.
- Financement des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario clôturés en décembre 2024.
- Début des travaux pour le projet éolien Des Neiges Sud au Québec (400 MW au total, 133 MW part Boralex) avec mise en service prévue en 2026.
- Acquisition d'une participation de 50 % et du contrôle du projet éolien Extension Clashindarroch au Royaume-Uni d'une capacité totale de 195 MW.
- Croissance du portefeuille de projets éoliens, solaires et de stockage en développement et chemin de croissance qui atteint plus de 8 GW à la fin de l'exercice 2024.



Montage d'éolienne parc Apuiat au Québec

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné et les liquidités disponibles et financement autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières du rapport annuel 2024.

Environnement d'affaires | Canada et États-Unis

Canada

- Le gouvernement fédéral du Canada a pris des mesures afin de promouvoir une stratégie pour l'électricité propre intitulée « Propulser le Canada dans l'avenir ». Parmi les éléments constitutifs de la stratégie, citons les Crédits d'impôt à l'investissement (CII) de 30 % visant les dépenses d'investissement liées à la production d'électricité renouvelable, au stockage d'énergie et au secteur des énergies propres, qui entreront en vigueur au printemps 2025 et seront disponibles pour les sociétés assujetties à l'impôt jusqu'en 2034.
- Au Québec, le projet de loi 69 a été déposé par la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec. Le projet de loi appuie le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec, qui prévoit une augmentation de la demande d'électricité de plus de 60 TWh au Québec d'ici 2035. De plus, le plan d'action comprend la stratégie de développement éolien de la société d'État, qui promeut la réalisation de projets de grande ampleur d'une puissance supérieure à 1 000 MW.
- En 2024, le gouvernement de l'Ontario a donné le coup d'envoi à sa politique énergétique. L'Independent Electricity Systems Operator (IESO) a annoncé les résultats du premier appel d'offres à long terme (LT1), qui a permis de lui garantir des capacités de stockage d'une puissance de 1 784 MW pour le réseau de l'Ontario. Pour le deuxième appel d'offres à long terme (LT2), l'IESO a évoqué son intention de contracter une capacité de production d'approximativement 5 TWh, ou d'environ 1 500 MW.

États-Unis

- En 2024, le gouvernement fédéral américain a mis en œuvre des mesures importantes pour faciliter une transition énergétique tout en atteignant ses objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Le président nouvellement élu a cependant d'autres priorités. Il met de l'avant un projet de domination énergétique américaine, centré notamment sur la production de combustibles fossiles. Les déclarations du président concernant l'énergie éolienne, en particulier l'énergie éolienne en mer, a conduit à l'adoption de décrets visant à entraver le développement des ressources renouvelables, avec des conséquences encore imprévisibles et différentes d'un État à l'autre.
- Notamment, le nouveau président a manifesté son intention de déployer des tarifs douaniers potentiellement paralysants sur le plan économique. Bon nombre des tarifs envisagés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement, exercer une pression à la hausse sur l'inflation et impacter les taux de change. Pour les projets d'énergie renouvelable, les droits de douane pourraient entraîner une augmentation des coûts d'équipement et d'éventuels retards de livraison, car les fournisseurs pourraient avoir du mal à absorber les impacts.

Environnement d'affaires | France et Royaume-Uni

Europe

- Après les élections de juin, le Parlement européen est devenu légèrement plus à droite, mais l'équilibre global reste le même, ce qui signifie une continuité avec la politique énergétique et de décarbonation actuelle. La Commission européenne a été nommée, avec un programme prometteur pour la transition énergétique annoncé pour 2025 : la publication dans les 100 jours d'un nouveau Pacte pour une industrie propre visant la compétitivité industrielle et la simplification des réglementations existantes.

France

- Le paysage politique a connu plusieurs changements, mais le soutien aux objectifs de décarbonation à long terme reste fort : à la suite des élections européennes, une nouvelle Assemblée nationale a été élue en juin. Aucun parti n'a été victorieux, ce qui a conduit à l'émergence de trois blocs de députés et à la désignation de plusieurs gouvernements successifs. Le fil conducteur de la politique énergétique reste l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 et la sortie des énergies fossiles.
- Des discussions ont également eu lieu pour mettre à jour le cadre de la politique énergétique décrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). La PPE est destinée à donner une plus grande visibilité aux objectifs du renouvelable d'ici 2035, avec un élan significatif attendu pour le solaire et un développement stable de l'éolien terrestre. Leur adoption finale devrait avoir lieu début 2025.

Royaume-Uni

- Les élections générales en juillet 2024 ont conduit à la victoire du parti travailliste. Un objectif clé du nouveau gouvernement est de fournir un système énergétique propre d'ici 2030, ce qui inclut le doublement de la quantité d'éoliennes terrestres et une augmentation de 5 à 6 fois de la capacité installée de batteries (BESS) au cours des 5 prochaines années. Un investissement significatif dans la modernisation et l'expansion des réseaux électriques à travers le Royaume-Uni sera également nécessaire.
- À la fin de l'année, la publication de la *Stratégie Industrielle*, l'annonce que le processus d'appel d'offres (CfD) est renouvelé et sera lancé en 2025 pour soutenir le développement de nouvelles capacités, et la publication du *Plan d'Action pour une Énergie Propre en 2030* avec une augmentation des dépenses publiques prévues pour les énergies renouvelables seront des éléments structurants pour les prochains mois.

Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

PORTEFEUILLE DE PROJETS

		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX	
TOTAL 7 014 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Droits fonciers sécurisés • Interconnexion possible 		809 MW	616 MW	1 425 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des risques réglementaires 		550 MW	553 MW	1 103 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'acceptabilité par les collectivités locales (Europe) 		465 MW	145 MW	610 MW
	PUISSANCE TOTALE	1 824 MW	1 314 MW	3 138 MW	
	PHASE MI-PARCOURS				
	<ul style="list-style-type: none"> • Design préliminaire pour faire une soumission 		298 MW	580 MW	878 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des permis à obtenir et de l'acceptabilité par les communautés locales (Amérique du Nord) 		200 MW	330 MW	530 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de permis et d'autorisations administratives effectuées et évaluation finale des risques environnementaux complétée (Europe) 		-	50 MW	50 MW
	PUISSANCE TOTALE	498 MW	960 MW	1 458 MW	
	PHASE AVANCÉE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Projet soumis dans un appel d'offres ou à la recherche active d'un CAE corporatif 		398 MW	480 MW	878 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation finale complétée des risques environnementaux (Amérique du Nord) 		960 MW	2 MW	962 MW
	<ul style="list-style-type: none"> • Projet autorisé par les autorités réglementaires (France) 		525 MW	53 MW	578 MW
	PUISSANCE TOTALE	1 883 MW	535 MW	2 418 MW	
TOTAL		1 505 MW	1 676 MW	3 181 MW	
		1 710 MW	885 MW	2 595 MW	
		990 MW	248 MW	1 238 MW	
	PUISSANCE TOTALE	4 205 MW	2 809 MW	7 014 MW	

Faits saillants 2024

Croissance du portefeuille de projets en développement de plus de 1 100 MW comprenant les progressions suivantes :

- L'inscription en phase préliminaire de projets en Amérique du Nord et en Europe, pour un ajout de 1 801 MW ;
- L'avancement en mi-parcours de projets en Amérique du Nord et en Europe, pour un ajout de 853 MW ;
- L'avancement en phase avancée de projets en Amérique du Nord et en Europe, pour un ajout de 694 MW.

Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

CHEMIN DE CROISSANCE

TOTAL
991 MW

PHASE SÉCURISÉE

- Contrat obtenu (REC ou CAE) et
 - interconnexion soumise (États-Unis)
 - interconnexion sécurisée (Canada)
- Interconnexion sécurisée et
 - projet purgé de tout recours (France)
 - projet autorisé par les autorités réglementaires (Ecosse)

	AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX
PUISSANCE TOTALE   	183 MW	36 MW	219 MW
	-	24 MW	24 MW
	-	-	-
	183 MW	60 MW	243 MW
PUISSANCE TOTALE   	233 MW	135 MW	368 MW
	-	-	-
	380 MW	-	380 MW
	613 MW	135 MW	748 MW
PUISSANCE TOTALE   	416 MW	171 MW	587 MW
	-	24 MW	24 MW
	380 MW	-	380 MW
	796 MW	195 MW	991 MW

TOTAL

ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 3 162 MW

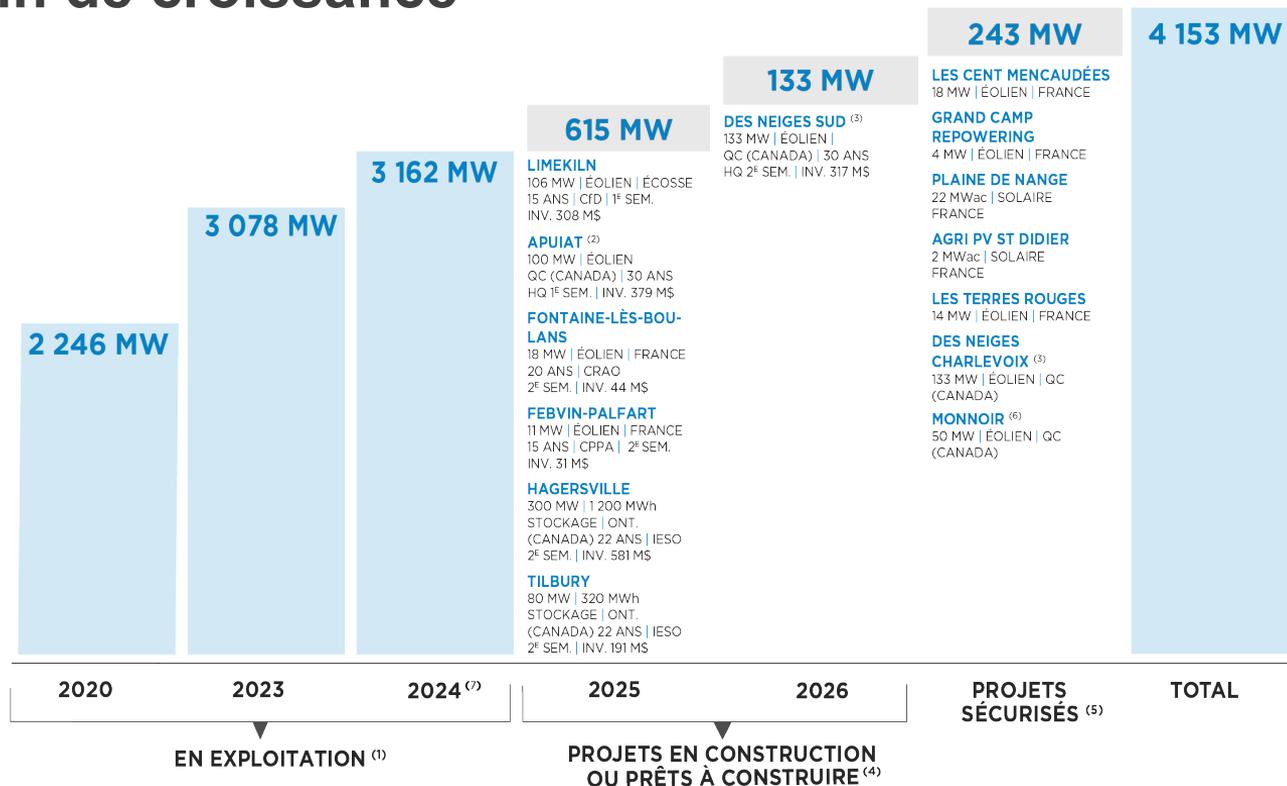
Au 31 décembre 2024.

Faits saillants 2024

Évolution du chemin de croissance comprenant :

- L'avancement en phase sécurisée de deux projets éoliens en Amériques du Nord et deux projets en Europe pour 221 MW;
- Le passage de deux projets de stockage et d'un projet éolien en Amérique du Nord dans la phase en construction ou prêts à construire totalisant 513 MW;
- La mise en services de trois projets éoliens et d'un solaire en Europe pour 84 MW.

Chemin de croissance



⁽¹⁾ Corresponds à la puissance installée de production et inclut la puissance installée pour des projets de stockage.

⁽²⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

⁽³⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %.

⁽⁴⁾ L'investissement total pour les projets situés en Europe a été converti en dollars canadiens au taux de clôture au 31 décembre 2024.

⁽⁵⁾ Certains projets sécurisés seront mis en service au-delà de 2025.

⁽⁶⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 100 MW et elle ne détient pas le contrôle.

⁽⁷⁾ Corresponds à la puissance installée en date du 31 décembre 2024 et 27 février 2025.

Réalisations 2024 | Orientations stratégiques

Croissance

- Mise en service de trois parcs éoliens en Europe qui ont ajouté 71 MW en puissance installée et ajout de projets éoliens totalisant 1 028 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets en développement.
- Finalisation du montage des éoliennes des projets Limekiln au Royaume-Uni et Apuiat au Québec dont les interconnexions sont prévues au cours des premiers mois de 2025.
- Passage en phase de construction du projet Des Neiges Sud totalisant 133 MW.
- Acquisition d'une participation de 50 % et du contrôle du projet éolien Extension Clashindarroch et du projet éolien Sallachy au Royaume-Uni.
- Sélection de trois projets dans le plus récent appel d'offres pour l'éolien terrestre en France pour un total de 51 MW.
- Signature de contrats d'achat d'électricité de 30 ans pour deux projets éoliens retenus dans un appel d'offre d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW.

Diversification

- Mise en service d'un parc solaire en France qui a ajouté 13 MWac en puissance installée, ajout de 226 MWac en projets solaires et 220 MW en projet de stockage au stade préliminaire du portefeuille de projets en développement.
- Début des travaux de construction des projets de stockage d'énergie par batterie de Hagersville (300 MW) et de Tilbury (80 MW) en Ontario dont les mises en service sont prévues au quatrième trimestre 2025.
- Soumission de projets solaires dans le cadre du processus d'appel d'offres de NYSERDA.
- Signature d'un contrat d'achat d'électricité de 22 ans pour le projet de stockage Oxford en Amérique du Nord équivalent à 125 MW retenu dans l'appel d'offre LT1 en Ontario.

Clientèle

- Signature d'un CAÉ de 3 ans avec Statkraft au Royaume-Uni pour le parc éolien Limekiln couvrant la période entre sa mise en service et la date de commencement de son contrat de différence (CfD).
- Signature d'un CAÉ corporatif de 15 ans avec Nestlé France pour un parc mis en service en 2024 et deux projets compris dans le portefeuille de projets en développement de la Société.
- Signature d'un CAÉ corporatif de 20 ans avec Saint-Gobain pour deux projets solaires et un projet éolien compris dans le portefeuille de projets en développement de la Société.

Optimisation

- Financement des projets de stockage Hagersville et Tibury d'un montant total de 538 M\$ et 172 M\$ respectivement.
- Financement du projet éolien Moulin Blanc d'un montant total de 49 M\$ (33 M€).
- Financement du parc éolien Témiscouata II au Québec d'un montant total de 95 M\$.
- Financement du projet éolien Limekiln au Royaume-Uni d'un montant total de 224 M\$ (130 M€).
- Financement du projet Helfaut d'un montant total de 41 M\$ (28 M€).
- Financement de deux parcs éoliens en exploitation aux États-Unis dans lesquels la Société détient une participation, pour un total de 37 M\$ (27 M\$ US).
- Prolongation de 3 ans du terme de la facilité de construction en Europe jusqu'en juillet 2028.



BRUNO GUILMETTE

Premier vice-président et chef de la direction financière

Faits saillants

- Pour le T4-2024, production en baisse de 16 % (11 % en combiné) par rapport au T4-2023 et inférieure de 16 % (12 %) à la production anticipée¹.
- Résultat d'exploitation de 78 M\$ (53 M\$) au T4-2024, une baisse de 20 M\$ (66 M\$) sur le T4-2023.
- BAIIA(A) de 169 M\$ (191 M\$) au T4-2024, en baisse de 33 M\$ (38 M\$) par rapport au T4-2023.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 31 M\$ au T4-2024 comparativement à 107 M\$ au T4-2023.
- Flux de trésorerie discrétionnaires² de 47 M\$ au T4-2024, en baisse de 44 M\$ par rapport au T4-2023.



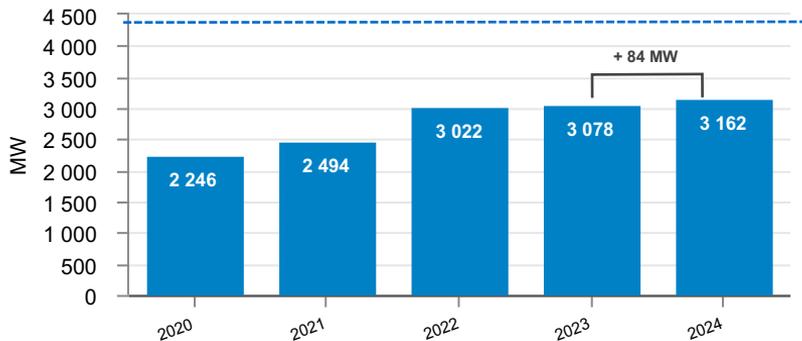
Montage d'éolienne parc Limekiln en Écosse

¹ La Production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

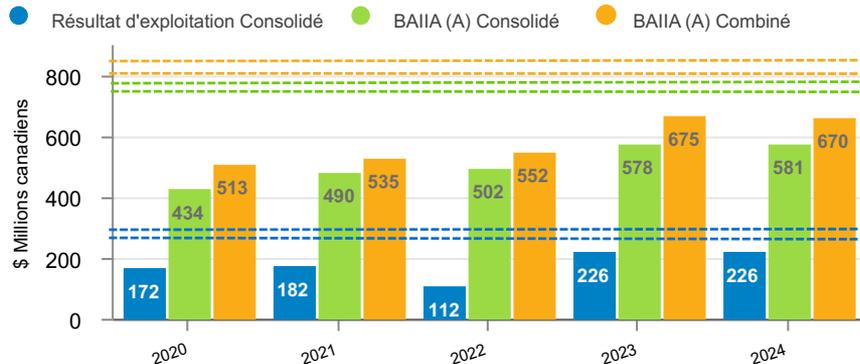
² Les flux de trésorerie discrétionnaires est une mesure financière non conformes aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025⁽¹⁾

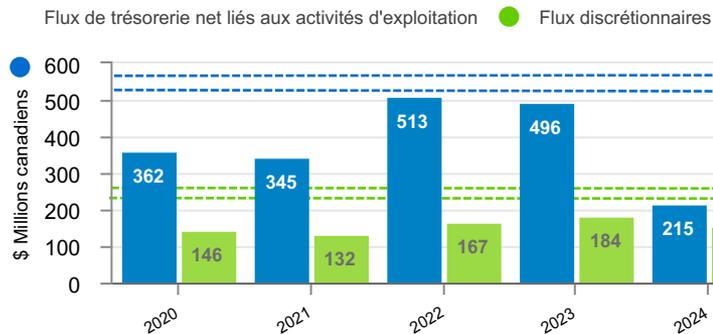
Puissance installée



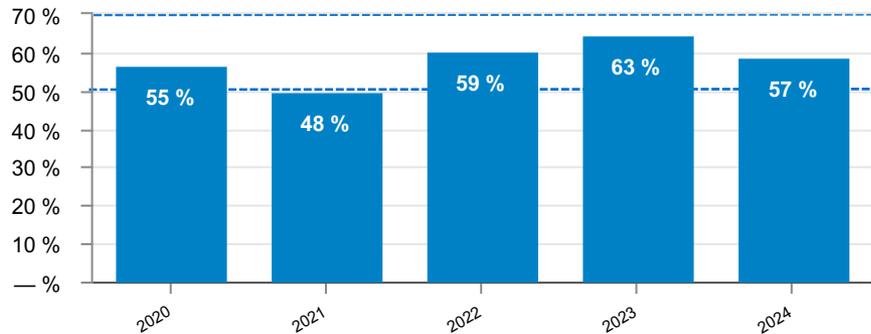
Résultat d'exploitation et BAIIA(A)



Flux de trésorerie net liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie discrétionnaires⁽²⁾



Ratio de réinvestissement^{(2) (3)}



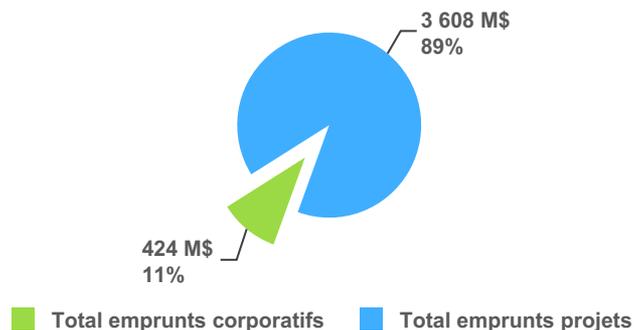
⁽¹⁾ Bien que Boralex est toujours à l'affût d'acquisitions potentielles respectant ses rigoureux critères d'investissement et alignées avec sa stratégie, elle ne peut garantir que celles-ci seront réalisées d'ici la fin de 2025 ce qui impacterait l'atteinte de ses cibles. L'écart actuel avec les cibles du plan stratégique s'explique principalement par des transactions de fusion et acquisitions projetées mais non concrétisées à ce jour.

⁽²⁾ Au cours du T1-2024, la Société a reclassé les charges du personnel de 2023 et 2024 relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentées en Charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes Charges d'exploitation, Administration et Développement des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

⁽³⁾ Le Ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

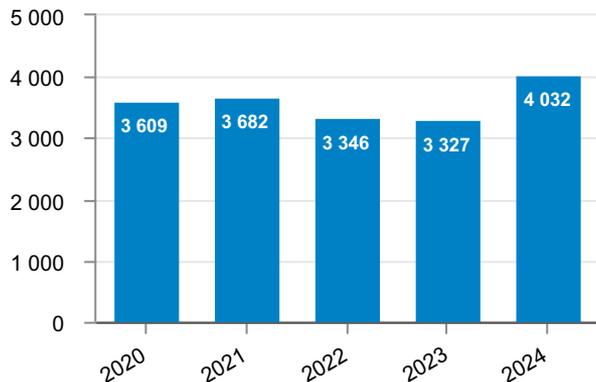
Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Répartition des emprunts - solde du capital - 4 G\$ Au 31 décembre 2024



Emprunts - solde du capital (Consolidé)

(en millions de dollars canadiens)



Liquidités disponibles et financements autorisés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	592	478
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financements de projets et soumis à des restrictions	(526)	(388)
Découvert bancaire	(5)	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	61	84
Facilité de crédit de la société mère		
Facilité de crédit autorisée	550	550
Emprunts effectués sur la facilité de crédit autorisée	(157)	(244)
Tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère	393	306
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales	69	157
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	462	463
Liquidités disponibles et financements autorisés ⁽¹⁾	523	547

523 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés ¹

Comptabilisation dans les *Autres actifs non courants* le crédit d'impôt à l'investissement à recevoir pour les projets suivants :

- 54 M\$, représentant plus de 83 % du montant total estimé pour le projet Apuiat.
- 140 M\$, représentant plus de 71 % du montant total à recevoir pour les projets de stockage par batterie Hagersville et Tilbury en Ontario.

¹ La trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles, les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Voici les principales réalisations de l'exercice 2024.



ENVIRONNEMENT

- Approbation de nos cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre par le SBTi - « Science-based Target Initiative », confirmant notre engagement vers zéro émission nette en 2050.
- Participation au Défi Innovation Circulaire Éolien pour relever les défis de circularité dans le secteur éolien au Québec.
- Partenaire du projet FORESi - « Fostering a Recycled European Silicon Supply », un projet européen sur l'approvisionnement en silicium européen recyclé à partir de panneaux photovoltaïques en fin de vie.
- Réalisation d'une analyse d'écart portant sur nos pratiques en matière de biodiversité basée sur les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (aussi appelé TNFD).



SOCIÉTÉ

- Augmentation de l'indice de mobilisation global d'un point par rapport à 2023 avec un taux de participation au sondage de mobilisation à 95 %.
- Obtention du prix *Développement de la main-d'œuvre* au Gala reconnaissance des énergies renouvelables de Nergica pour le programme de formation en maintenance éolienne destiné aux Innus.
- Révision du processus d'acquisition de talents, pour un recrutement inclusif.
- Premier exercice de mesure de l'indice de bien-être au travail (92 % de participation).



GOVERNANCE

- Soumission de notre performance aux évaluations externes les plus en vue en matière de RSE, telles que « Corporate Knights », CDP - « Carbon Disclosure Project », le « Corporate Sustainability Assessment » du « S&P Global » et le « ESG Corporate Rating » de l'ISS ESG - «Institutional Shareholder Services group of companies ».
- 100 % des employés des équipes impliquées dans les processus d'approvisionnement ont complété une formation obligatoire sur le travail forcé et les droits humains.
- Publication de notre premier Rapport en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Production d'électricité - Combiné | Trimestre (en GWh)

	T4 2024	Anticipé ^{(1) (2)}	T4 2023	T4 2024 vs Anticipé ^{(1) (2)}		T4 2024 vs T4 2023	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	758	803	703	(45)	(6)	55	8
Éolien comparable - États-Unis	409	383	371	26	7	38	10
Éolien mise en service - Canada	—	35	—	(35)	(100)	—	—
Total Éolien ANO	1 167	1 221	1 074	(54)	(2)	93	9
Hydro comparable - Canada	81	98	105	(17)	(17)	(24)	(22)
Hydro comparable - États-Unis	65	91	103	(26)	(29)	(38)	(37)
Total Hydro ANO	146	189	208	(43)	(23)	(62)	(30)
Solaire comparable - États-Unis	78	91	75	(13)	(13)	3	4
Total Amérique du Nord	1 391	1 501	1 357	(110)	(5)	34	3
Europe							
Éolien comparable - France	651	826	981	(175)	(21)	(330)	(34)
Éolien mise en service - France	41	74	2	(33)	(44)	39	>100
Total Éolien Europe	692	900	983	(208)	(23)	(291)	(30)
Solaire comparable - France	12	13	11	(1)	(7)	1	2
Solaire mise en service - France	4	4	—	—	—	4	—
Total Solaire France	16	17	11	(1)	(6)	5	37
Total Europe	708	917	994	(209)	(23)	(286)	(29)
Total	2 099	2 418	2 351	(319)	(12)	(252)	(11)

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2024.

Produits de la vente d'énergie ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

	Consolidé				Combiné			
	T4 2024	T4 2023	Variation		T4 2024	T4 2023	Variation	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars canadiens)								
Amérique du Nord								
Éolien	81	73	8	10	111	103	8	8
Hydro	15	19	(4)	(24)	15	19	(4)	(24)
Solaire	7	6	1	9	7	6	1	9
Total - Amérique du Nord	103	98	5	4	133	128	5	3
Europe								
Éolien	123	215	(92)	(42)	123	215	(92)	(42)
Solaire	2	2	—	—	2	2	—	—
Total - Europe	125	217	(92)	(42)	125	217	(92)	(42)
Total	228	315	(87)	(28)	258	345	(87)	(25)

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

Résultats d'exploitation et BAIIA(A)⁽¹⁾ - Résultats sectoriels

Trimestre

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné			
	T4 2024	T4 2023	Variation		T4 2024	T4 2023	Variation	
			\$	%			\$	%
Résultat d'exploitation	78	98	(20)	(21)	53	119	(66)	(55)
BAIIA(A)								
Amérique du Nord								
Éolien	89	80	9	10	110	107	3	4
Hydro	8	13	(5)	(36)	8	13	(5)	(36)
Solaire	3	4	(1)	(15)	3	4	(1)	(15)
Frais généraux - BU ANO	(12)	(10)	(2)	(28)	(12)	(10)	(2)	(28)
Total Amérique du Nord	88	87	1	—	109	114	(5)	(4)
Europe								
Éolien	101	137	(36)	(26)	101	137	(36)	(26)
Solaire	1	2	(1)	(73)	1	2	(1)	(73)
Frais généraux - BU Europe	(15)	(16)	1	3	(15)	(16)	1	3
Total Europe	87	123	(36)	(30)	87	123	(36)	(30)
Corporatif								
Administration	(6)	(8)	2	33	(5)	(8)	3	35
Total corporatif	(6)	(8)	2	33	(5)	(8)	3	35
Total - BAIIA(A)	169	202	(33)	(17)	191	229	(38)	(17)
Résultat net	(2)	58	(60)	>(100)	(2)	58	(60)	>(100)

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ | Consolidé

	Trimestre				DDM			
			Variation				Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2024	T4 2023	\$	%	31 déc. 2024	31 déc. 2023	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	31	107	(76)	(71)	215	496	(281)	(57)
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	74	54	20	36	200	(51)	251	>100
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	105	161	(56)	(35)	415	445	(30)	(7)
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽²⁾	(53)	(50)	(3)	(5)	(240)	(232)	(8)	(4)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽³⁾	5	2	3	>100	7	6	1	11
Capital versé liés aux obligations - IFRS 16 ⁽⁴⁾	57	113	(56)	(49)	182	219	(37)	(17)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(6)	(4)	(2)	(49)	(19)	(17)	(2)	(8)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(17)	(33)	16	49	(52)	(57)	5	9
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ⁽⁶⁾	(3)	2	(5)	>(100)	(10)	(6)	(4)	(56)
Frais de développement (aux résultats) ⁽⁷⁾	16	13	3	23	57	45	12	27
Flux de trésorerie discrétionnaires	47	91	(44)	(48)	158	184	(26)	(14)
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	—	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 766	102 766	—	—	102 766	102 766	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	0,46 \$	0,89 \$	(0,43) \$	(48)	1,54 \$	1,80 \$	(0,26) \$	(14)
Dividendes versés actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	—	—	0,66 \$	0,66 \$	—	—
Ratio de distribution					43 %	37 %		
Ratio de réinvestissement ⁽¹⁾					57 %	63 %		

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement, les flux de trésorerie discrétionnaires et le ratio de réinvestissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

⁽²⁾ Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

⁽³⁾ Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et d'autres éléments divers non liés à l'exploitation.

⁽⁴⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁵⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

⁽⁶⁾ Exclut les nouvelles immobilisations corporelles des actifs réglementés (traités comme des actifs en construction puisqu'il s'agit d'un actif réglementé pour lequel les investissements sur la centrale sont considérés dans l'établissement de son prix de vente d'électricité). Au cours du quatrième trimestre de 2023, un montant de 4 M\$ avait été reclassé en nouvelles immobilisations corporelles en construction.

⁽⁷⁾ Au cours du T1-2024, la Société a reclassé les charges du personnel de 2023 et 2024 relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentées en Charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes Charges d'exploitation, Administration et Développement des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Situation financière | Aperçu

	Consolidé			
			Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 déc. 2024	31 déc. 2023	\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	611	500	111	22
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	4 446	3 725	721	19
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 200	1 220	(20)	(2)
Actif net financier	100	127	(27)	(22)
Total de l'actif	7 604	6 574	1 030	16
Emprunts - solde du capital	4 032	3 327	705	21
Total emprunts projets ⁽¹⁾	3 608	2 844	764	27
Total emprunts corporatifs	424	483	(59)	(12)
Taux moyen - total des emprunts (%)	4,02	3,58	0,44	12
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 601	1 629	(28)	(2)
Coefficient d'endettement net au marché (%) ⁽²⁾	50 %	42 %	—	8

⁽¹⁾ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

⁽²⁾ Le Coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2024.

Conclusion

- Baisse des résultats financiers au 4e trimestre, principalement attribuable à des conditions défavorables en France et dans une moindre mesure au Canada.
- Maintien d'un bilan solide avec 592 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'une bonne flexibilité financière avec des liquidités disponibles et financements autorisés au T4-2024 de 523 M\$.
- Poursuite du développement et de la bonne exécution de nos projets dans nos marchés cibles:
 - Croissance du portefeuille de projets éoliens, solaires et de stockage en développement et chemin de croissance qui atteignent plus de 8 000 MW à la fin de l'exercice 2024;
 - Finalisation des travaux de construction des projets Limekiln (106 MW) au Royaume-Uni et Apuiat (200 MW au total, 100 MW part Boralex) au Québec dont les mises en service sont prévues dans les prochains mois;
 - Avancement de la construction des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario selon les échéanciers prévus;
 - Début des travaux pour le projet éolien Des Neiges Sud au Québec (400 MW au total, 133 MW part Boralex).
- Optimiser l'allocation de notre capital:
 - Financement de projets à de bonnes conditions et financement de l'ITC au Canada;
 - Vente de participations au moment opportun;
 - Mise en place d'un programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités.
- Présentation de notre Plan Stratégique 2025 - 2030 dans les prochains mois

ANNEXES

Production d'électricité - Consolidé

Production d'électricité - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T4 2024	Anticipé ^{(1) (2)}	T4 2023	T4 2024 vs Anticipé ^{(1) (2)}		T4 2024 vs T4 2023	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	588	615	537	(27)	(4)	51	10
Total Éolien ANO	588	615	537	(27)	(4)	51	10
Hydro comparable - Canada	81	98	105	(17)	(17)	(24)	(22)
Hydro comparable - États-Unis	65	91	103	(26)	(29)	(38)	(37)
Total Hydro ANO	146	189	208	(43)	(23)	(62)	(30)
Solaire comparable - États-Unis	78	91	75	(13)	(13)	3	4
Total Amérique du Nord	812	895	820	(83)	(9)	(8)	(1)
Europe							
Éolien comparable - France	651	826	981	(175)	(21)	(330)	(34)
Éolien mise en service - France	41	74	2	(33)	(44)	39	>100
Total Éolien Europe	692	900	983	(208)	(23)	(291)	(30)
Solaire comparable - France	12	13	11	(1)	(7)	1	2
Solaire mise en service - France	4	4	—	—	—	4	—
Total Solaire France	16	17	11	(1)	(6)	5	37
Total Europe	708	917	994	(209)	(23)	(286)	(29)
Total	1 520	1 812	1 814	(292)	(16)	(294)	(16)

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2024.

Production d'électricité - Consolidé | Cumul (en GWh)

	2024	Anticipé ^{(1) (2)}	2023	2024 vs Anticipé ^{(1) (2)}		2024 vs 2023	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	1 929	2 072	1 807	(143)	(7)	122	7
Total Éolien ANO	1 929	2 072	1 807	(143)	(7)	122	7
Hydro comparable - Canada	373	407	396	(34)	(8)	(23)	(6)
Hydro comparable - États-Unis ⁽³⁾	369	360	439	9	3	(70)	(16)
Total Hydro ANO	742	767	835	(25)	(3)	(93)	(11)
Solaire comparable - États-Unis	402	499	423	(97)	(19)	(21)	(5)
Total Amérique du Nord	3 073	3 338	3 065	(265)	(8)	8	—
Europe							
Éolien comparable - France	2 354	2 649	2 790	(295)	(11)	(436)	(16)
Éolien mise en service - France	180	233	39	(53)	(22)	141	>100
Total Éolien Europe	2 534	2 882	2 829	(348)	(12)	(295)	(10)
Solaire comparable - France	76	84	79	(8)	(9)	(3)	(4)
Solaire mise en service - France	8	15	—	(7)	(45)	8	—
Total Solaire France	84	99	79	(15)	(15)	5	7
Total Europe	2 618	2 981	2 908	(363)	(12)	(290)	(10)
Total	5 691	6 319	5 973	(628)	(10)	(282)	(5)

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2024.

⁽³⁾ La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Période de

QUESTIONS



Pour tout renseignement supplémentaire :

STÉPHANE MILOT

**Vice-président - Relations avec les investisseurs et
planification financière**

stephane.milot@boralex.com

(514) 213-1045



BORALEX.COM





BORALEX

Au-delà
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Three workers in dark blue work clothes and blue hard hats are standing on a rocky mountain peak. They are looking towards the camera. In the background, there is a vast landscape of rolling hills and mountains, with several wind turbines visible on the horizon under a dramatic, cloudy sky.

✚ ☀ 💧 🏠